

Octobre 2006

Actu.

Pertes cumulées de pouvoir d'achat :

Une addition très salée !

Si la perte du pouvoir d'achat par un calcul en niveau de la valeur du point rapportée à l'indice des prix garde toute sa signification et son importance (voir par ailleurs), il nous a semblé très intéressant de présenter ici un calcul en pertes cumulées particulièrement instructif également.

Pour ce faire, nous avons quantifié, mois après mois depuis janvier 2000 jusqu'à octobre 2006, le décrochage en euros de la valeur du point par rapport à l'inflation et procédé au cumul des sommes ainsi obtenues sur l'ensemble de la période concernée.

Au total, ce sont **11,478 euros** de perte cumulée pour 1 point d'indice.

Bien entendu, pour avoir une photographie « *grandeur nature* », il faut multiplier ces 11,478 euros par un coefficient indiciaire, correspondant à un **niveau constant de qualification**.

Par exemple, l'indice 300 aura perdu de janvier 2000 à octobre 2006... 3 443,40 euros (11,478 euros X 300) de pouvoir d'achat, et l'indice 450, 5 165,10 euros.

L'ampleur des reculs apparaît ainsi dans sa redoutable réalité.

Dans ses déclarations au ton publicitaire, le Ministre vante les mesures qu'il a prises en particulier sur la grille indiciaire et les indemnités de sommet de corps.

■ Il précise, notamment que « ... *les agents de la catégorie B en début de carrière toucheront une augmentation de 323 euros bruts par an...* ». Le seul problème, c'est que, de janvier 2000 à octobre 2006, les mêmes agents situés à l'indice majoré 290 auront perdu ... 3 328,62 euros. Il faudrait donc 10 années pour rattraper la perte intervenue, si la valeur du point était maintenue à parité avec l'inflation.

■ Et que dire de l'indemnité de sommet de corps ? Elle est de 500 euros pour l'agent stagnant depuis 5 ans au dernier échelon de la catégorie B, soit l'indice majoré 513. Or, d'octobre 2001 à octobre 2006, soit les 5 fameuses années, le point d'indice a chuté de 10,379 euros. Rapporté à l'indice 513, la perte est donc de 5 344,43 euros (10,379 X 513). Là aussi, le « *gain* » proposé est 10 fois inférieur à la perte enregistrée.

Non, décidément, l'accord minoritaire du 25 janvier 2006 n'est pas à la hauteur des légitimes exigences des personnels et des organisations majoritaires.

Oui, décidément, il y a toutes les raisons d'agir pour obtenir de véritables revalorisation de nos salaires.

EN CHIFFRES

Pouvoir d'achat
du point
en niveau
du 1/1/2000 au 30/10/2006

Hors tabac :

-5,59%

Avec Tabac :

- 6,55%

« Les salaires à zéro, l'économie prend l'eau... »

Un air connu, maintes et maintes fois scandé dans les manifs. Ce qui n'enlève rien à sa pertinence. Ni à son actualité.

Car, alors que les salaires sont soumis à une pression considérable – et les personnels de la Fonction Publique n'y échappent pas comme nous le démontrons encore ici -, l'INSEE vient de nous apprendre que le pays avait connu au troisième trimestre un taux de croissance égal à...zéro !

Un rapprochement qui est loin d'être déplacé puisque c'est la consommation des ménages qui tire près de la moitié de la croissance de notre pays.

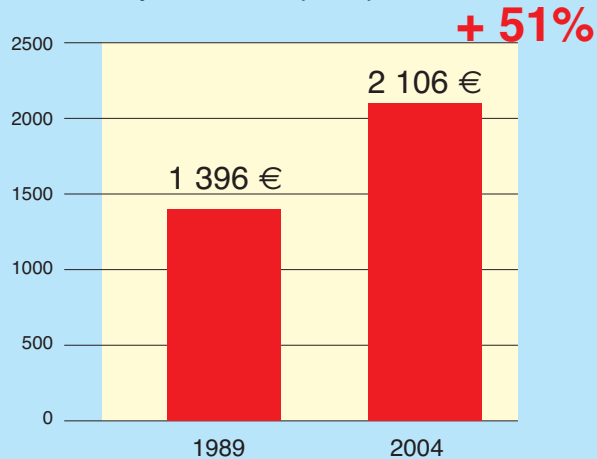
Et il y a un autre rapprochement qui mérite d'être fait : C'est celui de ce résultat de la croissance avec les déclarations de notre ministre des finances qui voyait tous les clignotants au vert et nous promettait une formidable embellie ! Rappelons que c'est dans ces colonnes que nous avons mis en évidence la « petite » contradiction qu'il y avait entre les déclarations tonitruantes sur la croissance future d'une part et le maintien du même taux de croissance que celui qui avait été retenu pour 2006 dans la construction budgétaire pour 2007.

Au fait, et si on la terminait notre « chanson de manif », avec son... « Avec de bons salaires, l'économie prend l'air » !

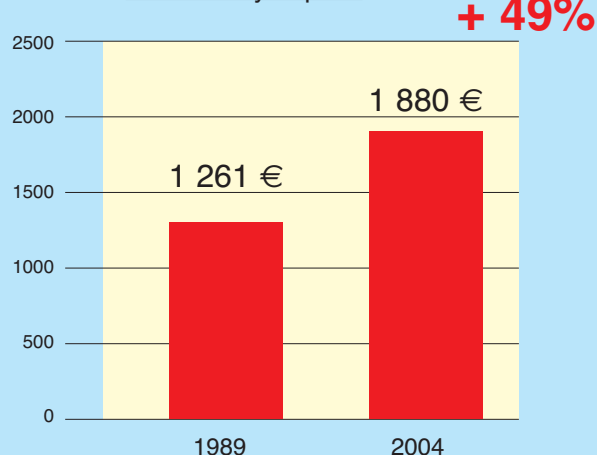
Actu.

Des inégalités criantes

Salaire moyen Fonction publique d'État



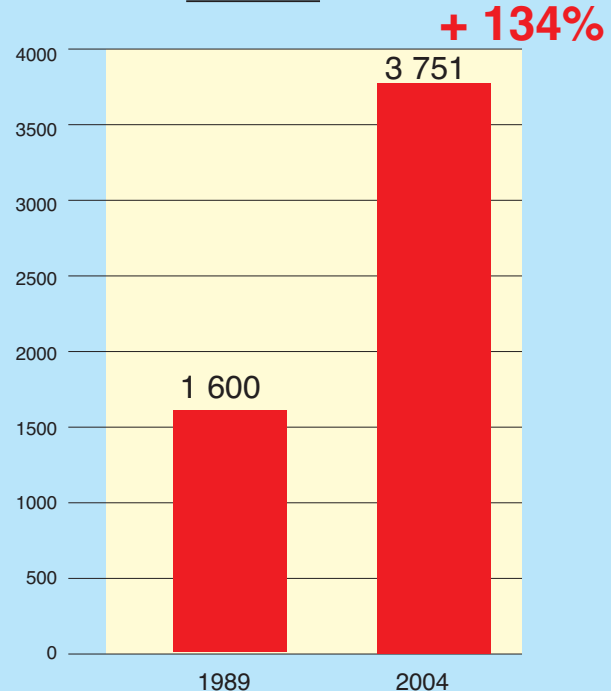
Salaire moyen privé



Il y a de nombreuses approches qui permettent de constater les profondes inégalités, qui vont s'accroissant, dans la répartition des richesses.

De ce point de vue, il est édifiant de regarder l'évolution des salaires moyens nets mensuels de la fonction publique de l'Etat et du secteur privé avec celle du CAC 40.

CAC 40



Autrement dit, les actions des 40 plus grandes sociétés ont grimpé 3 fois plus que les salaires moyens.

Cet exemple est d'autant plus parlant que, à la mi-novembre 2006, l'indice du CAC a dépassé la barre des 5.400 points. Ce qui revient à dire que, en moins de 2 ans, il a encore progressé d'environ 45 %.

A coup sûr que les salaires moyens, sur la même période, seront à des années-lumière de telles évolutions !

...Mais les salaires seraient trop élevés en France !

C'est ce que ne cesse de répéter le patronat, suivi par le gouvernement...qui lui renvoie l'ascenseur à coups d'exonérations (quelque 20 Milliards d'€ quand même) de cotisations sociales qu'ils ont même le culot d'appeler « charges patronales ».

Or, outre le fait que le salaire ne représente qu'une petite partie de la valeur marchande de la production, que le niveau salarial est aussi le résultat des luttes sociales et qu'il est lié au niveau de vie, celui-ci doit également être regardé en rapport avec la productivité de travail ; et là, la France est championne du monde. Ce qui, sauf à ce que les fruits de cette productivité du travail soient de plus

en plus confisqués, doit bien avoir un retour en terme salarial. Non ?

Productivité horaire du travail

Etats-Unis	91
Royaume-Uni	78
Japon	67
France	100
Allemagne	91
Italie	91
Espagne	69

Source : Ixis, d'après l'Ocde